



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 12 MARS 2026

Légalement convoqué le 12 mars 2026, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire.**

Le conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants :

BUDGET COMMUNE :

-Approbation du compte administratif 2025

Délibération n°06056226001

Rapporteur **Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller municipal délégué**

Voté sous la présidence de Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller délégué et doyen d'âge.

Adopté à 12 voix pour et 0 contre.

-Approbation du compte de gestion du percepteur 2025

Délibération n°06056226002

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 13 voix pour et 0 contre.

-Affectation du résultat 2025

Délibération n°06056226003

Rapporteur **Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller municipal délégué**

Voté sous la présidence de Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller délégué et doyen d'âge.

Adopté à 12 voix pour et 0 contre.

BUDGET DU SERVICE EAU :

-Approbation du compte administratif 2025

Délibération n°06056226004

Rapporteur **Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller municipal délégué**

Voté sous la présidence de Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller délégué et doyen d'âge.

Adopté à 12 voix pour et 0 contre.

-Approbation du compte de gestion du percepteur 2025

Délibération n°06056226005

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 13 voix pour et 0 contre.

-Affectation du résultat 2025

Délibération n°06056226006

Rapporteur **Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller municipal délégué**

Voté sous la présidence de Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller délégué et doyen d'âge.

Adopté à 12 voix pour et 0 contre.

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT :

-Approbation du compte administratif 2025

Délibération n°06056226007

Rapporteur **Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller municipal délégué**

Voté sous la présidence de Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller délégué et doyen d'âge.

Adopté à 12 voix pour et 0 contre.

-Approbation du compte de gestion du percepteur 2025

Délibération n°06056226008

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 13 voix pour et 0 contre.

-Affectation du résultat 2025

Délibération n°06056226009

Rapporteur **Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller municipal délégué**

Voté sous la présidence de Monsieur Daniel ANTOINE, Conseiller délégué et doyen d'âge.

Adopté à 12 voix pour et 0 contre.

BORNAGE – RECONNAISSANCE DE LA LIMITE SÉPARATIVE ENTRE LA PARCELLE ZI N° 187 ET LE CHEMIN RURAL DE LA CROIX BLANCHE :

Délibération n°06056226010

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 13 voix pour et 0 contre.

DIVISION DU DOMAINE PUBLIC POUR CESSION D'UNE PARTIE AU PROFIT DU PROPRIÉTAIRE DE LA PARCELLE ZI N°90 SITUÉ CHEMIN RURAL DIT DE PONT :

Délibération n°06056226011

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 13 voix pour et 0 contre.

Séance levée à 20h50.

Le Maire,

Muriel PERRAS JUPIN